DEL2023-009Q



# MAIRIE DE PEYMEINADE

## EXTRAIT du registre des délibérations du Conseil Municipal Séance du 15 mars 2023 19 heures

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
29	29	27

OBJET: Dénomination du parking stabilisé - "Au Bon Soleil"

Le Conseil Municipal de la commune de Peymeinade, dûment convoqué le 8 mars 2023, s'est réuni le mercredi 15 mars 2023 à 19 heures en salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Philippe SAINTE-ROSE FANCHINE, Maire.

PRÉSENTS: M. Philippe SAINTE-ROSE FANCHINE - Mme Catherine SEGUIN - M. Marc BAZALGETTE - Mme Catherine LE ROLLE - M. Michel DISSAUX - Mme Aleth CORCIN - M. Pierre FAURET - Mme Andrée MARCKERT - M. Jean-Luc FRANCOIS - Mme Evelyne HIRELLE - M. Christian PERTICI - M. Jean-Michel BATTESTI - M. Emmanuel REDA - M. Gilles CHIAPELLI - M. Christian LEBÈGUE - Mme Odile DESPLANQUES - Mme Fabienne WALLON - Mme Nathalie SAGOLS - M. Pierre-François DERACHE - Mme Patricia DI SANTO - M. Joseph MATTIOLI - M. Didier MOUTTÉ.

ABSENTS EXCUSES SANS POUVOIR: M. Yann GAMAIN - Mme Sophie PERCHERON.

**ABSENTS EXCUSES AVEC POUVOIR:** Mme Huguette LACROIX - Mme Laetitia INNOCENTI - Mme Clarisse PIERRE - M. Eric VIDAL - Mme Audrey MOUTTÉ.

**POUVOIRS DE :** Mme Huguette LACROIX à Mme Aleth CORCIN - Mme Laetitia INNOCENTI à M. Pierre-François DERACHE - Mme Clarisse PIERRE à M. Marc BAZALGETTE - M. Eric VIDAL à Mme Patricia DI SANTO - Mme Audrey MOUTTÉ à M. Didier MOUTTÉ.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Catherine LE ROLLE.

DEL2023-009 Page 1 sur 2

# DOMAINE / THÈME: ESPACES PUBLICS / DENOMINATION

#### **RAPPORTEUR: Michel DISSAUX**

### **SYNTHÈSE**

Désireuse de dénommer autrement le parking stabilisé situé à proximité du Collège Paul Arène, la Commune a sollicité les enfants du Conseil Municipal Peymeinadois des Jeunes.

Ces derniers ont formulé plusieurs propositions, parmi lesquelles certaines faisaient honneur à la mémoire de Paul Arène, poète, journaliste, romancier, écrivain et dramaturge.

Le Conseil Municipal est compétent pour procéder à la dénomination des voies ou espaces publics.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil Municipal d'approuver la dénomination du terrain communal situé chemin du stade à proximité du Collège, « Au Bon Soleil », en référence au conte provençal écrit par Paul Arène.

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2121-29;

Vu les propositions formulées par les élus du Conseil Municipal Peymeinadois des Jeunes ;

# Monsieur Michel DISSAUX expose au Conseil Municipal:

Considérant que l'équipe municipale souhaite dénommer autrement le parking stabilisé situé à proximité du Collège Paul Arène;

Considérant les propositions formulées par les élus du Conseil Municipal Peymeinadois des Jeunes, et notamment celles visant à rendre hommage à l'écrivain Paul Arène;

Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal de délibérer sur les dénominations de voies et d'espaces publics;

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil Municipal d'approuver la dénomination du terrain communal, situé sur chemin du stade, à proximité du Collège Paul Arène : « Au Bon Soleil », en référence au conte provençal écrit par Paul Arène.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide

**D'APPROUVER** la dénomination du terrain communal, situé chemin du stade, à proximité du Collège Paul Arène : « Au Bon Soleil ».

#### **VOTE: UNANIMITE**

Fait en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Peymeinade, le 15 mars 2023.

Le Maire,

Philippe SAINTE-ROSE FANCHINE

La Secrétaire de séance.

Catherine LE ROLLE